

Il y a 70 ans, le gouvernement Guy Mollet accélérât le programme d'applications militaires de l'énergie atomique, ancêtre de l'actuelle Direction des applications militaires du CEA.

Le 5 février 1956, la France franchissait une étape décisive dans l'affirmation de sa souveraineté stratégique avec la création du Comité de recherche des applications militaires de l'énergie atomique, ancêtre de l'actuelle Direction des Applications Militaires (DAM) du CEA. Cette décision historique, prise soixante-dix ans jour pour jour, marque le point de départ d'une aventure scientifique, technologique et stratégique unique qui permettra à la France de se doter d'une capacité de dissuasion nucléaire autonome, fondement même de son indépendance nationale.

La création de ce comité en 1956 s'inscrit dans une dynamique initiée dès l'immédiat après-guerre, lorsque le Général de Gaulle créa le Commissariat à l'énergie Atomique (CEA) en octobre 1945. Cette décision anticipatrice faisait suite aux travaux précurseurs des scientifiques français qui, depuis la fin du XIX^e siècle, avaient joué un rôle majeur dans la découverte de l'énergie atomique : Henri Becquerel et la radioactivité naturelle en 1896, Pierre et Marie Curie avec le radium et le polonium en 1898, puis Irène et Frédéric Joliot-Curie avec la radioactivité artificielle en 1934.

Cette excellence scientifique française fut mise à rude épreuve pendant la Seconde Guerre mondiale. Dès mai 1939, l'équipe de Joliot déposait trois brevets secrets, dont l'un envisageait déjà « *la réalisation d'engins de guerre* » utilisant une réaction nucléaire explosive. En février 1940, une mission secrète récupérait en Norvège la totalité du stock mondial d'eau lourde, prenant de vitesse l'Allemagne nazie. En juin 1940, au moment de la débâcle, Raoul Dautry ordonnait à Hans Halban et Lew Kowarski de se rendre à Londres avec 26 bidons d'eau lourde, constituant « l'un des premiers actes de la Résistance au sein de la Haute-administration française, juste avant l'Appel du Général de Gaulle ».

Dès sa création en 1945, le CEA était explicitement chargé de poursuivre les recherches « *en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale* ». Premier organisme civil créé au monde dans le domaine de l'énergie nucléaire, il bénéficiait d'une autonomie administrative et financière lui permettant d'être proche du Gouvernement tout en disposant d'une importante marge de manœuvre.

Le premier plan quinquennal de l'énergie atomique (1952-1957), doté de 38 milliards de francs et voté en juillet 1952, constituait la première pierre de l'édifice nucléaire français. Il prévoyait la construction de trois réacteurs au graphite à Marcoule, permettant la production de plutonium. Dès 1956, la pile G1 divergeait, assurant une production de 10 kilos de plutonium par an.

Parallèlement, Pierre Guillaumat, Administrateur Général du CEA de 1951 à 1958, menait un combat déterminant pour préserver l'indépendance nucléaire française face à deux contraintes majeures : le projet de traité CED qui aurait limité la production de plutonium à 500 grammes par an, et le projet EURATOM qui aurait soumis tout programme de bombe atomique à l'accord des autres États membres. Sa fermeté permit à la France de conserver sa liberté d'action nucléaire.

C'est sous le gouvernement de Pierre Mendès France, formé en juin 1954, qu'une nouvelle étape fut franchie. En octobre 1954, la Commission supérieure des applications militaires de l'énergie atomique était créée, suivie en novembre par le Comité des Explosifs Nucléaires. En 1954, Pierre Mendès France lançait le processus décisionnel en faveur de l'armement nucléaire avec la création du Bureau d'études Générales (BEG), ancêtre direct de la DAM.

Le 5 février 1956, le deuxième protocole d'accord Armées-CEA était signé pour la période 1957-1961, formalisant la collaboration entre les forces armées et le CEA. C'est dans ce contexte que le Comité de recherche des applications militaires de l'énergie atomique voyait le jour, posant les fondations de ce qui deviendrait en 1958 la Direction des Applications Militaires.

Entre 1955 et 1957, plusieurs centres stratégiques étaient créés : Bruyères-le-Châtel (BIII), Vaujours, puis en 1957 Moronvilliers et Valduc. En 1958, Félix Gaillard décidait de permettre à la France d'être prête à procéder à un essai nucléaire au cours du premier trimestre 1960, décision confirmée par le Général de Gaulle.

Le 13 février 1960, à Reggane dans le Sahara algérien, explosait le premier engin nucléaire expérimental français, baptisé « *Gerboise Bleue* ». La France devenait la quatrième puissance nucléaire mondiale, consolidant ainsi sa souveraineté stratégique. Cette réussite résultait d'une coordination exemplaire entre la DAM, responsable de la conception et de la fabrication de l'engin, et les Armées, chargées de préparer la logistique des expérimentations.

Le Général de Gaulle, devenu Président de la République, fit de la dissuasion nucléaire le pilier de l'indépendance nationale. Il estimait « *qu'il faudrait que les pouvoirs publics français fassent en sorte que la France soit en mesure d'agir par elle-même* » et qu'« *il lui faudrait être, elle aussi, une puissance atomique* ». Cette vision stratégique se traduit par l'adoption des premières Lois de Programme Militaires (LPM) garantissant les financements nécessaires.

La concrétisation de cette ambition stratégique passa par le développement de vecteurs nucléaires diversifiés, constituant progressivement une triade complète. Le *Mirage IV-A*, bombardier supersonique capable d'emporter la bombe AN-11, forma la première composante de la Force de frappe : dès octobre 1964, le premier escadron des Forces Aériennes Stratégiques (FAS) devenait opérationnel. La composante océanique, cœur invulnérable de la dissuasion, se matérialisa avec le lancement du premier Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins « *Le Redoutable* » à Cherbourg le 29 mars 1967 par le Général de Gaulle lui-même. Enfin, la composante terrestre tactique prit forme avec le missile *Pluton*, arme nucléaire préstratégique destinée à signifier la détermination française face à toute agression. Ces trois vecteurs, fruits d'un effort industriel et technologique sans précédent, incarnaient la capacité de la France à frapper en tous lieux et en toutes circonstances, rendant crédible sa stratégie de dissuasion autonome.

5 février 1956 : la France posait les fondements de sa souveraineté
nucléaire militaire.



SNLE Le Redoutable.



Systeme Pluton.

La montée en puissance fut spectaculaire : en 1968, premier essai thermonucléaire réussi avec *Canopus* en Polynésie française. La France accédait ainsi au rang de puissance thermonucléaire, rejoignant les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni.

Après l'arrêt des essais nucléaires en 1996, la DAM développa le programme Simulation, combinant physique des armes, simulation numérique et validation expérimentale. Avec le Laser Mégajoule (LMJ) inauguré en 2014 et les supercalculateurs de la série TERA, culminant aujourd'hui avec TERA-1000 capable de 25 pétaflops, la France garantit désormais la fiabilité et la sûreté de ses armes sans recourir aux essais en vraie grandeur.

Aujourd'hui, la DAM emploie plusieurs milliers de personnes hautement qualifiées réparties sur ses centres de Valduc, du Ripault, du CESTA, de Bruyres-le-Châtel et de Gramat. Elle demeure l'acteur incontournable garantissant au Président de la République la crédibilité technique de la dissuasion nucléaire, fondement ultime de la souveraineté française.



Mirage IV-A. Crédit : Dassault Aviation.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

Cycle d'émissions sur la dissuasion nucléaire (France Culture, 2025).

Programme d'archives radiophoniques autour de la force de dissuasion nucléaire française proposé par Albane Penaranda.

- Par Albane Penaranda
- Réalisation Emily Vallat
- *La force de dissuasion nucléaire française* (1^{ère} diffusion : 03/08/2025)
- Coordination technique : Hassane M'Bechour et Virginie Le Duault.
- Edition web : Eléonore Lanoë - Documentation de Radio France